

Intervention pour le dîner de gala du colloque de l'Institut Méditerranéen des
Transports Maritimes
14 juin 2017
Jean-Pierre SERRUS
Vice-Président de la Métropole en charge des Transports

Je suis très heureux d'être parmi vous et de représenter le Président de la Métropole Aix-Marseille Provence Jean-Claude Gaudin.

Alors bien sûr, je ne vais pas prétendre retracer à sa place l'historique des liens intimes qui unissent le monde maritime à Marseille et à sa Métropole, d'une part parce que je n'ai pas ses talents oratoires, et d'autre part parce que la commune dont je suis Maire, la Roque d'Anthéron, se trouve un peu trop éloignée de la mer pour avoir un ancrage maritime.

Néanmoins, c'est en ma qualité de Vice-Président de la Métropole en charge des Transports que je m'adresse à vous et je peux affirmer que notre jeune Métropole porte une ambition maritime forte.

Nous sommes à l'An 2 de la Métropole et l'une de ses principales réalisations est de s'être dotée d'un Agenda de la Mobilité Métropolitaine.

Il s'agit d'un document pragmatique, évolutif, destiné à soutenir le développement économique, l'attractivité du territoire, le développement durable et la qualité de vie du 1,8 million de métropolitains.

Notre Agenda de la Mobilité n'avait pas à l'origine à proprement parlé de dimension maritime.

Mais fort d'une volonté de faire de notre Métropole une Métropole-monde, des discussions ont été engagées, notamment avec le Grand Port Maritime de Marseille et les acteurs économiques, pour imaginer comment nous pouvons relever les défis communs qui se posent en termes de mobilité et de rayonnement international.

Notre Métropole est la porte d'entrée Sud de l'Europe, elle est forte d'un puissant réseau d'infrastructures de transport multimodales et de plateformes logistiques.

Elle compte des leaders mondiaux et plus de 100 000 emplois directs et indirects dans les industries maritimes.

Et elle est réputée pour sa quarantaine de ports de plaisance.

La mer est dans l'ADN de Marseille et de la Métropole.

Elle fonde une part majeure de notre tissu d'entreprises.

Et notre espace maritime est un puissant levier de croissance, un vivier d'emplois, et un facteur d'attractivité.

C'est dans cet esprit que la Métropole élabore des politiques publiques ambitieuses pour trouver l'équilibre entre développement économique et protection de l'environnement, en favorisant « la croissance bleue », destinée à tirer profit de toutes les potentiels de croissance qu'offre la mer.

Pour ce qui concerne ma délégation à la mobilité, les activités liées au transport maritime sont de deux ordres :

- Le transport de passagers avec la prise en charge des croisiéristes par bus et les navettes maritimes gérées par la Régie des Transports Métropolitains, et la desserte des îles du Frioul.
- Et le transport de marchandises, avec la volonté de développer un service public de fret ferroviaire qui s'appuie sur le domaine portuaire, avec l'objectif de reporter le trafic de conteneurs de la route vers le rail, en interconnexion avec le transport maritime et fluvial.

Ce rôle maritime-clé qu'entend jouer la Métropole est une grande responsabilité, car elle est désormais la seule institution de proximité qui englobe les deux bassins du Grand Port Maritime de Marseille-Fos.

Et les problématiques sont nombreuses :

- La mobilité des personnes bien sûr, avec les difficultés croissantes liées aux déplacements domicile-travail : il s'agit là d'offrir des solutions à court terme pour des alternatives au « tout voiture », en développant des services de transports collectifs qui maillent le territoire, tout en imaginant dès maintenant l'avenir, avec les projets pour faire sauter le

verrou de la Gare Saint-Charles, et pour améliorer les liaisons avec l'aéroport et les bassins industriels;

- Le fret, avec l'impératif d'améliorer les chaînes logistiques urbaines et portuaires, et de renforcer les grands corridors ferroviaires européens qui faciliteront la desserte, à l'entrée et à la sortie, du GPMM;
- L'aménagement du territoire, pour mieux organiser l'espace, mieux relier la façade maritime aux bassins économiques, à l'hinterland et au reste de la France et de l'Europe d'un côté et à la rive Sud de la Méditerranée de l'autre et pour renforcer les interfaces entre le GPMM et la Métropole ;
- Le développement durable aussi, avec l'urgence de limiter les nuisances environnementales;
- Et bien entendu, pour compléter la quadrature du cercle : le développement économique et l'attractivité, en favorisant l'implantation d'entreprises maritimes de pointe.

C'est tout le sens de notre Agenda métropolitain du Développement économique, porté par Martine Vassal.

L'industrie maritime et logistique y est d'ailleurs clairement identifiée comme l'une des 6 filières d'excellence de la Métropole.

Pour relever ces défis, nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés et de fédérer le monde économique avec nous.

C'est la feuille de route fixée par le Président Gaudin.

Je parle en son nom en vous disant qu'il est très fier que Marseille ait été choisie pour accueillir cet événement prestigieux.

Développer la place maritime et portuaire de Marseille va dans le sens de l'Histoire et profite à la Métropole et au pays. C'est un formidable booster pour la croissance, la compétitivité et l'attractivité.

Pour y parvenir, il est essentiel de prendre le train du progrès technologique en marche, comme il en a été question lors de vos différentes table-rondes.

Notre Agenda de la Mobilité fait la part belle à la « smart-mobilité », en privilégiant l'utilisation des services via smartphones pour assister la mobilité des usagers et des marchandises.

Smart mobilité, smart port, smart city, je pense que nous pourrons bientôt parler de de la « smart-tropole » Aix-Marseille-Provence et de son ambition de Métropole-monde.

La Métropole a fait le choix de soutenir l'innovation dans le secteur maritime, par exemple en décidant de participer au pilotage du Pôle Mer Méditerranée, en défendant le projet PIICTO, et en développant les énergies marines renouvelables, telles que l'éolien flottant.

Ce partenariat gagnant-gagnant à consolider entre la Métropole, la Région, les industries maritimes, le GPMM, les start-ups, ou encore le monde universitaire, doit prendre la forme d'un cluster et vous pouvez compter sur notre détermination pour réussir ce pari.

Je vous remercie.